



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection Pédagogique Régionale des Sciences et Techniques Industrielles

**Inspection Pédagogique Régionale
des Sciences et Techniques Industrielles**

Montpellier, le 1 septembre 2022

Affaire suivie par :
Bruno GIRARD
Christian LAURENT
Fabrice MADIGOU
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
en Sciences et Techniques Industrielles

Le corps d'inspection pédagogique régional
en Sciences et Techniques Industrielles

à
Mesdames et Messieurs les professeurs de technologie

Tél : 04 67 91 46 15
bruno.girard@ac-montpellier.fr
christian.laurent1@ac-montpellier.fr
fabrice.madigou@ac-montpellier.fr

S/C de
Madame la Principale, Monsieur le Principal
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2

Objet : lettre de rentrée pour la technologie – année scolaire 2022-2023

Cette présente lettre s'appuie sur la circulaire nationale de rentrée parue au bulletin officiel n°26 du 30 juin 2022 et s'inscrit dans le cadre éducatif national en cohérence avec le projet de l'Académie 2019 - 2022. Elle préconise les orientations que l'Inspection Pédagogique Régionale des sciences et techniques industrielles souhaite donner pour l'enseignement de la technologie en collège.

1 – Le contexte national.

Les orientations nationales pour la prochaine rentrée visent une École engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être. Celles-ci sont principalement orientées autour de 3 points structurants :

- Une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux.
- Une école engagée pour l'égalité et la mixité.
- Une école engagée pour le bien-être des élèves.

2 – Le contexte académique.

Le travail entrepris les années passées continue à s'articuler autour du projet d'Académie 2019 – 2022. Pour rappel, celui-ci est décliné autour de 4 axes structurants :

- Promouvoir une école républicaine, citoyenne, inclusive, équitable et ouverte.
- Garantir à chaque élève l'acquisition du socle commun, un parcours scolaire et universitaire ambitieux et/ou une insertion professionnelle réussie en intégrant l'orientation dans les apprentissages.
- Développer la coopération entre les élèves, construire une équipe soudée et efficace avec les familles et les partenaires éducatifs.
- Développer sur l'ensemble du territoire académique une offre de services innovants et éco-responsables de nature à répondre à l'ensemble des acteurs de l'éducation nationale et de leurs usagers.

3 – Contribution de l'enseignement de la technologie à la politique éducative.

L'enseignement de la technologie au collège doit contribuer pleinement aux orientations de la politique éducative nationale. La maîtrise des fondamentaux en est un axe majeur et nous devons être sensibilisés à cette situation. La technologie, par ses dimensions plurielles, contribue naturellement à cette maîtrise. Nous encourageons vivement les équipes à faire travailler les élèves sur des activités d'écriture, de lecture et de calculs en s'appuyant sur les différents champs technologiques de nos enseignements. De même, il est important d'installer rapidement et de manière progressive un travail sur la prise d'autonomie, sur l'organisation et sur la maîtrise méthodologique. Ce sont là des compétences écrites dans tous les programmes disciplinaires et qui serviront nos élèves tout au long de leur scolarité.

Comme les années passées, ce travail doit s'appuyer sur une analyse diagnostic des compétences maîtrisées et d'orienter son action pour faire progresser tous les élèves dans leurs apprentissages.

Du reste l'évaluation des compétences demeure un objectif prioritaire cette année. Les équipes pourront s'appuyer sur un travail qui a été mené dans le courant de l'année scolaire 2021 – 2022 et disponible en ligne sous l'espace magistère. Ce travail est constitué d'un ensemble de fiches décrivant les compétences disciplinaires avec des critères d'évaluation et les indicateurs de performance associés.

La présentation de cet outil sera effectuée lors de la première journée en CRT.

Le travail d'accompagnement, mené les années passées, demeure d'actualité. Ainsi, le travail collaboratif entre élèves, les activités manipulatoires, les démarches pédagogiques, l'intégration de la dimension scientifique dans nos enseignements, le développement d'activités éco-responsables ou encore le déploiement de l'Enseignement de Sciences et de Technologie en classe de 6^{ème} sont des points qu'il convient de continuer à mettre en œuvre au sein des établissements et des classes.

4 – La formation académique pour l'année scolaire 2022 – 2023.

La création des Écoles Académiques de la Formation Continue, issue du Grenelle de l'éducation, a modifié l'offre de formation académique. Le service de formation se simplifie dans son offre, s'individualise pour une montée en compétence de chaque acteur et s'inscrit dans la durée. Le plan académique de formation, pour l'année scolaire 2022 – 2023 est disponible

Le Plan Académique de Formation propose plusieurs dispositifs. Ceux-ci sont consultables sous l'application iPAF et, selon les modalités d'inscription, les enseignants doivent s'inscrire sous l'application GAÏA (présente sous le portail Arena). Les dispositifs relevant de la technologie sont les suivants :

- Dispositif 22A0110787 : Centres de ressources en technologie.

Les formations territoriales dans le cadre des CRT doivent permettre aux professeurs d'acquérir une expertise sur certains matériels et logiciels, de mutualiser les bonnes pratiques, d'informer les professeurs des actualités institutionnelles et de continuer à se former sur les priorités éducatives.

Cette année, 2 journées sont prévues (un lundi, un mardi, un jeudi et/ou un vendredi) réparties sur l'année scolaire entre les congés d'automne et ceux de printemps. Les dates seront définitivement arrêtées lors de la première réunion du groupe opérationnel qui aura lieu au début du mois d'octobre 2022. Il s'agit d'une formation sans appel à candidature ce qui signifie que tous les professeurs de technologie de l'académie sont automatiquement inscrits. En cas d'omission ou de changement de lieu de formation, il convient que les intéressés sollicitent le service académique de formation.

- Dispositif 22A0110788 : FOAD pour la technologie au collège.

Cette action vise à développer les usages du numérique en formant les professeurs à distance sans imposer des contraintes temporelles. 5 modules sont proposés :

Module 94092 : modélisation 3D.

Module 94093 : prototypage rapide.

Module 94094 : les objets connectés.

Module 94095 : la démarche d'investigation.

Module 94096 : intégrer les challenges académiques et nationaux à son enseignement.

- Dispositif 22A0110354 : préparation au CAPET interne SII.

Ce dispositif hybride imbrique deux modules, l'un orienté sur le travail d'élaboration du RAEP et l'autre axé sur la préparation aux épreuves de travaux pratiques.

- Dispositif 22A0110623 : accompagnement des contractuels dans les filières technologiques industrielles.

Ce module permet aux professeurs contractuels d'acquérir les éléments de base d'une culture commune pour l'enseignement de la technologie au collège.

- Dispositif 22A0110444 - CAFFA - Préparation aux épreuves d'admissibilité.
- Dispositif 22A0110443 – CAFFA – Préparation aux épreuves d'admission.

Ces deux dispositifs permettent de se préparer pour devenir formateur académique.

Les modalités d'inscription à ces modules apparaissent dans le PAF 2022 – 2023 qui figure sur le site académique :

<https://accolad.ac-montpellier.fr/section/ma-carriere/formation-continue/se-former>

Les dates d'inscription, selon les dispositifs, sont mentionnées sur le livret à la page 12.

5- Les challenges.

La technologie offre l'opportunité de participer à de nombreux concours et challenges pour inciter à travailler en mode collaboratif (course en cours, les génies de la construction, Cgénial, roboteam, etc...)

Cette année le corps d'inspection souhaite engager des équipes à la compétition « [Robocup Junior](#) ».

Cette compétition se distingue des autres par le fait qu'elle se décline en challenge académique, ensuite national puis international. Pour le collège, il existe trois ligues : OnStage, Soccer, Rescue. Le règlement de chacune des ligues est disponible en ligne sur le site.

L'inscription se fera en ligne à partir de fin septembre. Des informations vous seront adressées ultérieurement.

L'académie s'engagera dans la mesure où suffisamment d'équipes seront inscrites.

6 – Informations générales.

La coordination académique de la technologie est assurée par Christian LAURENT, IA IPR STI. Le suivi de chaque collège, pour la technologie, sera assuré par un IA IPR STI. Cette organisation permet aux établissements d'avoir un interlocuteur unique pour toutes les questions relatives à la discipline. Un fichier sera adressé à tous les établissements en début d'année scolaire.

Vous trouverez un ensemble de ressources pédagogiques sur le site national Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/pid21473/accueil.html>

ainsi que sur le réseau national de ressources pour la technologie :

<https://eduscol.education.fr/sti/domaines/technologie-au-college/>

Nous profitons également de cette lettre de rentrée pour féliciter les professeurs de l'académie lauréats aux différents concours de recrutement (agrégation, CAPET externe et CAER).

Nous vous rappelons que le Service Académique de Matériel Scientifique peut vous apporter un soutien sur du matériel ou de l'expertise pédagogique. Ce service est ouvert à tous sur rendez-vous, il se situe sur le site du lycée Joffre à Montpellier. Du matériel peut vous être prêté et livré pour des activités pédagogiques. Vous trouverez quelques éléments informatifs en suivant ce lien :

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/sams>

Nous espérons que cette année scolaire marque la fin des aléas de la situation sanitaire et que notre quotidien retrouve toute la sérénité nécessaire à l'accomplissement de nos missions.

Nous vous faisons pleinement confiance quant à votre implication dans l'accompagnement et la réussite de nos élèves.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues qui rejoignent notre académie et vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente rentrée scolaire.

Bruno GIRARD
Christian LAURENT
Fabrice MADIGOU